

PROGRAMME DE FORMATION TRAVAUX EN HAUTEUR ET PORT DES EPI

Objectifs :

- Connaître la réglementation sur l'utilisation des équipements de protection contre les chutes en hauteur de type antichute.
- La réglementation sur le choix des dispositifs de protection contre les chutes de hauteur (Protection collective ; Protection individuelle)
- Former aux choix des équipements de protection individuel contre les chutes en fonction des configurations de travail.
- Savoir utiliser des équipements de protection contre les chutes en hauteur

Personnes concernées :

Toute personne amenée, dans le cadre de professionnelle à évoluer sur des lieux pouvant engendrer des risques de chute de hauteur et devant équipements de protection contre les chutes en hauteur.

Déroulement pratique :

Stage intra entreprise

Durée : 1.00j/7.00h

Tarif : Voir devis

Validation des acquis :

Tour de table en début de session sur les compétences de chaque stagiaire.
Evaluation théorique (QCM) et pratique.

Pré requis :

Aucun

Modalités et délai d'accès :

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter : adv@covetech.fr

Nous nous engageons à tenir un délai de 15 jours entre la signature de la convention et le début de la session de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Formations adaptables face aux situations de handicap.
- Possibilité de tiers temps lors des évaluations et d'accompagnement pour les personnes en situation d'handicap.
- Nous veillons au respect des conditions d'accueil des Publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation.
- Nous disposons d'un référent handicap qui pourra répondre à toutes vos questions et demandes (adv@covetech.fr)

Méthodologie

- Didactique par des exposés réalisés par le formateur,
- Participative par une mise en situation de réflexion sur la pratique de chaque stagiaire et par des mises en situation pratique sur le terrain

Théorie (40%):

- Choix des EPI en fonction des dispositifs d'assurage et du tirant d'air disponible.
- Méthodologie de sauvetage de victime suspendue.
- Choix des moyens de secours à mettre en œuvre.
- Mesures de sécurité à mettre en œuvre et consignes de sécurité et d'utilisation.
- Test de validation des acquis théoriques

Pratique (60%):

Mise en situation :

- Mise en situation de chute (Suspension par système d'arrêt de chute afin d'évaluer l'impact sur le corps d'un point de vue sensation)
- Mise en place d'ancrages provisoires.
- Auto évacuation à l'aide d'un évacuateur automatique.
- Evacuation d'une victime inconsciente suspendue à l'aide d'un évacuateur automatique.
- Evacuation d'une personne inconsciente à l'aide de dispositifs à cordes.
- Test pratique d'évacuation de victimes.